

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « VISCO & SONS »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
SOLEIL Villa 115, Lot non defini, Ilot non defini

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 07/06/2023, et enregistrés au CEPICI le 12/06/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « VISCO & SONS »

Objet : La société a pour objet en Côte d'Ivoire :
La gestion immobilière, terrassement et
ouverture des voies, BTP, vente de matériels et pièces
détachées industriels, Electrification rurale, fournitures
de bureaux, Prestation de service, Etc...

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (20,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
SOLEIL Villa 115, Lot non defini, Ilot non defini

Dirigeant(s) M TANKO PRINCE GODWIN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-03597 du 30/06/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°46778/GTCA/RC/2023 du 30/06/2023

